



## Agenda

### ▶ 21 Février

Atelier théâtre par le comité des fêtes: 15h à 17h30 : bibliothèque gratuit sur réservation

### ▶ 4 Mars

Formation informatique par le comité des fêtes : 9h à 13h : bibliothèque gratuit sur réservation

### ▶ 7 Mars

Repair café à la salle des fêtes de Vallery

### ▶ 15 Mars

1er tour des élections municipales

### ▶ 20 Mars

Découverte du jeu de Cornhole et pétanque en intérieur  
18h à la salle des fêtes

### ▶ 22 Mars

2ème tour des élections municipales

### ▶ 26 Mars

La course du coeur passe par Vallery

### ▶ 8 Mai

Vide-greniers de l'amicale des sapeurs-pompiers

### ▶ 23 Mai

Raid Dingue

### ▶ 10 au 14 Juin

Festival de théâtre

### ▶ 27 Juin

Saint-Jean

## **VOTEZ !**

En 2027 nous serons tous appelés à élire un nouveau Président de la République et peu après une nouvelle assemblée sera également sortie des urnes par le vote des Français. Cette année les grands électeurs que sont les maires et les délégués, suivant la taille des communes, iront élire leurs sénateurs et d'ici là les élections municipales se dérouleront les 15 et 22 mars 2026.

Il est rassurant de voir rythmer la vie démocratique de notre pays par des rendez-vous réguliers qu'il ne faut surtout pas négliger et il est courant de dire que voter est un droit et un devoir.

Un droit parce que c'est **LE** moment qui permet à chacun d'exprimer ses choix et ses opinions, quels qu'ils soient.

Un devoir parce que cela permet de participer au commun en définissant les politiques futures et parce que la démocratie est un trésor. Un trésor qu'il ne faut pas cacher mais qu'il faut protéger.

Lequel d'entre nous a déjà ouvert un journal ou sa télévision sans y voir ce que vivent ailleurs des populations jamais consultées qui finissent par abandonner leurs aspirations parce qu'elles ne sont jamais écoutées.

Alors, **VOTEZ**, votez pour faire vivre notre démocratie, notre « vivre ensemble » et pour construire le monde de nos enfants et de nos petits-enfants.

Il ne faut pas qu'arrive un jour où il sera trop tard !

*Le Maire,  
Jean-François Chabolle*



## **Le mode de scrutin évolue**



**Fin**

**du panachage**

**Il n'est plus possible** d'ajouter, de rayer des noms ou de modifier l'ordre de la liste sur le bulletin de vote. Vous votez en faveur d'une liste que vous ne pouvez pas modifier.

Les bulletins de vote obéissent à de nouvelles règles de présentation et de nullité.

**Si vous ajoutez ou rayez un ou plusieurs noms ou que vous modifiez l'ordre de la liste, votre bulletin de vote ne sera pas valable.**

**Pour en savoir plus**



Un schéma d'assainissement est un examen approfondi, une étude très complète de l'ensemble du réseau des eaux usées et de la station d'assainissement. Ce schéma doit être reconduit tous les dix ans. Il nécessite plus d'une année de relevés et de prospection et le nôtre, achevé depuis peu est un important dossier dont nous sommes amusés à mesurer l'épaisseur : 20 cms.

Cette étude très fournie a conduit l'agence de l'eau à demander que soient réalisés un certain nombre de travaux puisque nos installations datant de plus de trente ans pour certaines, sont aujourd'hui devenues obsolètes, voire inopérantes.

Ce sont près de 150 000 euros de travaux qu'il faut programmer assortis de peu de subventions.

La législation est très claire sur le sujet et le budget de l'assainissement ne peut pas être abondé par le budget de la commune et c'est la facturation de l'eau par Véolia qui permettra de financer cette remise à niveau.

Une enquête d'utilité publique doit commencer très vite et un assistant à maîtrise d'ouvrage définira exactement le programme avant les appels d'offre.

Ces travaux sont incontournables et pour mémoire le Projet de Territoire commandé par la Communauté de communes a fait apparaître en première préoccupation des habitants ( 80 % ) la question de l'eau et de la santé.

*Jean-François Chabolle*

## **CERFA TAXE DE SEJOUR**

La déclaration d'un meublé de tourisme, et de chambres d'hôtes, que ceux-ci soit classés ou non, est obligatoire.

Tout changement concernant les informations fournies (sur le loueur, le meublé, les périodes de location) doit faire l'objet d'une nouvelle déclaration en mairie.

Pour cela il faut remplir le formulaire en ligne (sur <https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R14321>), le télécharger, l'imprimer puis l'envoyer à la mairie, soit par courrier avec accusé de réception, soit en le déposant sur place.

CERFA concernés :

- pour les meublés de tourisme : N° 14004\*04
- pour les chambres d'hôtes : N° 13566\*03

Vous trouverez tous les renseignements utiles sur : <https://gatinaisbourgogne.taxesejour.fr/>

## **BLENNES, UN VOISINAGE ACCUEILLANT**

Si l'on peut profiter de notre sympathique café à Vallery pour y trouver en plus tabac, journaux et dépôt de pain il faut rappeler qu'à Blennes, bien près de chez nous, une petite épicerie bio installée sur la très jolie place du village propose également, un relais Pickup ainsi qu'un bar avec des soirées concert et Karaoké. Un petit marché se tient le samedi et c'est un « joli moment de village » dont je vous recommande de profiter comme but de balade à vélo par exemple.

### **« Petit Univers de Blennes »**

Mardi mercredi	9h-14h	16h-19h
Jeudi Vendredi samedi	9h-14h	16h-21h

*Jean-François Chabolle*

## **NIDS DE FRELONS**



Le Conseil Municipal a été interpellé à plusieurs reprises par des habitants inquiets de la présence de frelons asiatiques en grand nombre. Il est vrai qu'il semble y en avoir de plus en plus. Ils sont la plupart du temps situés à la cime des arbres mais on peut également les observer sous des auvents. Il faut savoir que ces nids sont construits chaque année en un endroit différent et qu'ils sont abandonnés au moment de l'automne vers le mois de novembre. Si la plupart des insectes meurent, de nouvelles reines s'enfouissent dans la terre en attendant le printemps pour créer une nouvelle colonie. Ces insectes sont de redoutables prédateurs des abeilles et leurs piqûres peuvent se révéler dangereuses chez certains sujets.

Les pompiers de Vallery interviennent pour les parties publiques de notre village et chaque intervention est facturée à la mairie 75 euros. Le conseil Municipal a délibéré pour attribuer aux personnes privée la même somme de **75 euros** au titre d'une participation à l'intervention d'une entreprise privée. La différence, s'il en est une, sera réglée par le demandeur.

Ces opérations devront exclusivement concerner le frelon asiatique et cette somme ne sera déboursée par la mairie que sur présentation de la facture. Il existe plusieurs entreprises en capacité d'intervenir. Monsieur Maire, apiculteur et habitant de Vallery le fait couramment. (06 82 48 68 08)

*Jean-François Chabolle*



D'octobre 2025 à avril 2026, un exercice majeur des Armées Françaises se déroulera dans le quart nord-est de la France et en particulier dans l'Yonne. Un certain nombre de communes pourront être concernés à cette occasion dont Vallery.

L'exercice ORION se déroulera en quatre phases distinctes. Plusieurs milliers de militaires français et étrangers seront engagés entre mars et avril 2026 sur cet exercice au sein de camps militaires mais aussi sur le territoire national hors de terrains militaires. La phase active de l'exercice concernera l'Yonne du **13 au 30 avril 2026** et concrétisera le déploiement de forces.

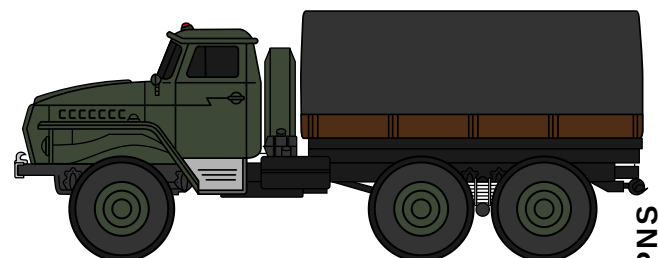
Ces manœuvres entraîneront le passage de convois exceptionnels, des mouvements de véhicules militaires, des déplacements de troupes et éventuellement de légères nuisances sonores ponctuelles.

Un certain nombre d'unités stationneront de façon temporaire sur des emplacements permettant d'accueillir des postes de commandement tactiques. Vous pourrez apercevoir des militaires à pied ou en véhicule ainsi que des avions, des hélicoptères ou des drones survolant la zone de jour comme de nuit.

Il nous a été confirmé que cet entraînement militaire sera sans risque pour les habitants. Toutes les mesures de sécurité seront prises pour assurer son bon déroulement tout en veillant à perturber le moins possible la population. « Les habitants ne doivent donc pas s'inquiéter à la vue de militaires en manœuvre ».



*Annie Ambermont*



## **COMITÉ DES FÊTES**

Le **23 janvier 2026** s'est tenue l'assemblée générale du Cdf de Vallery. Ce temps de partage ouvert à tous permet de faire le bilan de l'année écoulée et de réfléchir à de nouvelles activités et/ou manifestations. Une quinzaine de personnes ont participé à cette réunion qui a permis de faire émerger de nouveaux projets en complément de ceux existants.

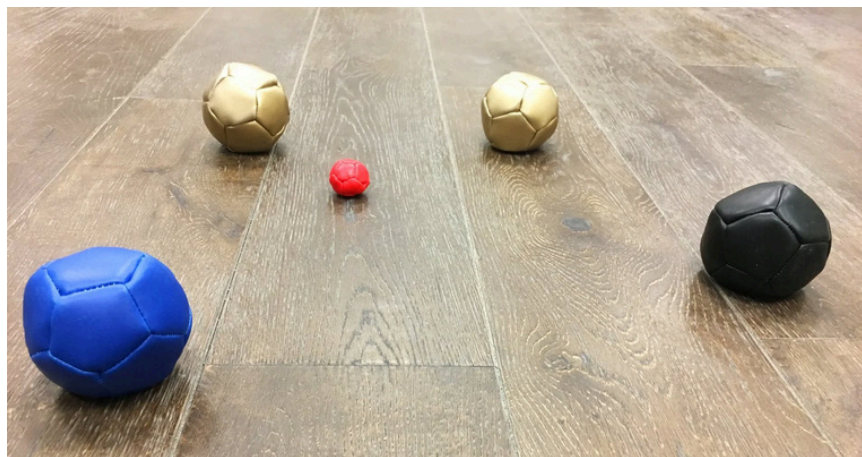
### **RAPPEL DES ACTIVITÉS :**

**Gym adulte** avec un professeur diplômé le **mardi de 16h à 17h** dans la salle des fêtes.

**Bibliothèque** : permanence tous les **samedis matin de 10h à 12h** dans la salle des associations. Les espaces de rangement ont été augmentés donc encore plus de livres à votre disposition.

**Pétanque** : terrain réhabilité à votre disposition tout au long de l'année. Rencontres bimensuelles à **18h les 1ers et 3èmes vendredis des mois d'avril à octobre**.

Cette activité est dépendante de la météo et de la luminosité extérieur. Chaque participant apporte son matériel. En dehors de cette période et si la salle des fêtes est disponible nous vous proposerons des séances en intérieur et, nouveauté cette année, jeu de **Cornhole** (le matériel est fourni par le Cdf). Séance découverte le **vendredi 20 mars à 18h** à la salle des fêtes. Chaque séance se termine par un moment convivial autour d'un apéritif tiré du sac.



**Initiation poker** : Carole et Cyril vous initient aux subtilités du poker et fournissent le matériel. Ouvert à tous débutants et confirmés, dates à venir.

## **NOUVEAUTÉS EN 2026 :**

Stéphane, informaticien vous propose une initiation à l'informatique. Lors de cette formation de 4h il vous apprendra entre autre à faire vos démarches en ligne, protéger vos données personnelles, repérer les arnaques sur le net et répondra à vos interrogations. Entre quatre et huit participants par formation et vous devez venir avec votre matériel (ordinateur portable ou tablette ou téléphone...) Cette formation est gratuite pour les habitants de Vallery. Une participation de 15 € sera demandée aux personnes extérieures à la commune.

Une première formation vous est proposée le **mercredi 04 mars 2026 de 9h à 13h** dans le local de la bibliothèque à Vallery.

Inscriptions et renseignements auprès de **Stéphane Sautron 06 58 23 68 20**

Lucie, étudiante dans le domaine de l'art vous propose un **atelier théâtre les samedis après-midi de 15h à 17h30** dans le local de la bibliothèque de Vallery.

Une 1ère séance découverte aura lieu le **samedi 21 février** : atelier d'étirements, réveil vocal, coordination, mise en confiance et atelier "chaise aux émotions». Cette activité est ouverte à tous, elle est gratuite pour les habitants de Vallery et une participation forfaitaire de 30€ sera demandée aux personnes extérieures à la commune.

Pour tous renseignements et inscriptions contactez **Lucie Owczarek 06 23 98 35 08**.

## **À VENIR :**

- **Fête villageoise** aux beaux jours, on vous en dira plus bientôt.
- Soirée **Beaujolais** nouveau
- Après-midi ou soirée **Karaoké**.

## **DATES À RETENIR :**

- **Atelier théâtre** : samedi 21 février de 15h à 17h30
- **Formation informatique** : mercredi 04 mars de 9h à 13h
- **Soirée pétanque indoor** : vendredi 20 mars à 18h.

Vous retrouverez toutes ces dates et des informations sur nos activités sur l'application Panneau Pocket et sur le site de la mairie. Si vous avez des idées, du temps, des questions, n'hésitez à nous contacter : **[cdf.vallery@gmail.com](mailto:cdf.vallery@gmail.com)**

*Comité des fêtes*

## **QUI SONT LES POMPIERS DE VALLERY**

Le Centre de Première Intervention est composé de **9 sapeurs-pompiers volontaires**. Ce sont des hommes et des femmes qui assurent la protection des personnes, des biens et de l'environnement en cas d'incendies, d'accidents, et de secours d'urgence, en complément de sa vie professionnelle et personnelle. Actuellement, **le C.P.I manque de volontaires disponibles en journée**, la plupart d'entre nous travaillent hors de la commune avec des horaires différents. L'année dernière, nous n'avons pas pu effectuer certaines interventions par manque de disponibilité de nos sapeurs-pompiers.

### **NOUS RECRUTONS**

Notre territoire rural fait face à un défi majeur : la diminution des effectifs de secours, combinée à un désert médical de plus en plus marqué et à des temps de trajets allongés pour les équipes médicalisées. Dans ce contexte, l'engagement de pompiers volontaires est plus que jamais **indispensable**.

Devenir pompier volontaire, c'est faire le choix de protéger sa famille, ses amis, ses voisins et plus largement l'ensemble de la population. C'est être présent lorsque chaque minute compte, en attendant l'arrivée des secours spécialisés.

#### **CET ENGAGEMENT REPOSE SUR :**

- Une titularisation au bout de 3 ans après avoir effectué toute ses formations
- Une formation reconnue, notamment le PSE1, permettant d'intervenir efficacement en situation d'urgence,
- Une formation de Protection des Personnes de Biens et de l'Environnement
- Les manœuvres mensuelles (2H).
- Le travail en équipe fondé sur la confiance, la solidarité et la cohésion,
- Des valeurs humaines fortes : entraide, courage, sens du service public.



Être pompier volontaire, ce n'est pas seulement intervenir lors des secours, c'est aussi **appartenir à un collectif soudé**, s'investir dans la vie locale et acquérir des compétences utiles au quotidien, tant sur le plan humain que professionnel. Aucune expérience préalable n'est requise, mais il faut être un minimum sportif : la formation est assurée et adaptée et l'engagement est compatible avec une activité professionnelle.

## **AUJOURD'HUI, NOTRE C.P.I A BESOIN DE VOUS VOTRE ENGAGEMENT PEUT FAIRE LA DIFFÉRENCE**

Pour tout renseignement complémentaire ou pour échanger sur les modalités d'engagement, n'hésitez pas à nous rendre visite sur le stand volontariat que j'animerai le **08 mai** sur notre traditionnel vide grenier. Nous allons organiser une réunion d'information au mois de **juin 2026** pour effectuer un recrutement avec l'aide de la mairie.

En vous remerciant par avance pour l'attention portée à cet appel à la solidarité locale.

Avec nos salutations respectueuses,

*Le chef de corps et l'ensemble des sapeur-pompier de Vallery  
Sergent Lefèvre Christophe*

### **📍 CONDITIONS MINIMALES POUR INTÉGRER LE C.P.I**

Age (18 ans jusqu'à 50 ans)

Être de nationalité française

Habiter Vallery et ses hameaux

Aptitude physique vérifiée par un médecin du SDIS (test sportif, visites médicales, vaccinations).

Bulletin N°2 du casier judiciaire vierge

Avoir effectué la JDC (Journée défense et citoyenneté)

Ne pas être en Inaptitude ou en arrêt de travail

## **SAINTE BARBE**

La soirée de la Sainte-Barbe à Vallery s'est déroulée le samedi **6 décembre 2025** dans une ambiance DISCO aussi chaleureuse que festive.

La Sainte-Barbe, fête des sapeurs-pompiers, a été l'occasion de remercier les 9 sapeurs pompiers actuellement en activité à Vallery pour leur engagement au service de la population.

La cérémonie a également permis de mettre à l'honneur la réussite aux formations de secours d'**Aurore, Florian et Mathieu.**

**Bruno**, maintenant retraité des sapeurs-pompiers, a été nommé lieutenant.

La soirée s'est ensuite poursuivie dans une atmosphère conviviale et dynamique, rythmée par **DJ Chris** : jeux, karaoké, danse... Les convives ont également apprécié le délicieux repas préparé par Gérald, traiteur à Vallery – "**Cuisine & Vous**" qui a largement contribué à la réussite de l'événement.

Avec les membres de l'Amicale, la soirée a rassemblé près de 70 personnes, témoignant de l'attachement de tous à ce rendez-vous traditionnel.

Pour finir l'année 2025, cette Sainte-Barbe était un bon moment de convivialité, fidèle à l'esprit de la tradition et agrémentée d'une touche festive et rétro qui a fait l'unanimité.

A très bientôt.

*L'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Vallery*



## GOÛTER DES AÎNÉS

Le 10 décembre dernier, les aînés se sont retrouvés à la salle des fêtes pour partager un goûter, animé par les musiciens de « Muse Hic ». A l'issue de cet agréable après-midi, nos aînés sont repartis avec le traditionnel colis offert par le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) et un cadeau confectionné par les enfants de l'école de Vallery fréquentant le périscolaire.

*Annie Ambermont*





## **NOËL DES ENFANTS**

Le 17 décembre, de nombreux enfants sont venus en famille assister au spectacle « Robin des Bois ? » créé par Lisa Toromarian et interprété par Charlotte Lévy, toutes deux du Collectif 100 °, troupe de théâtre que vous avez maintenant l'habitude de retrouver chaque été dans les Jardins de Vallery.

Après le spectacle, les enfants ont accueilli avec beaucoup de joie le Père Noël venu leur apporter cadeaux et friandises.

*Annie Ambermont*





## CÉRÉMONIE DES VŒUX DU MAIRE

Ce 17 janvier, une fois de plus Patrice van Steenberghe et son fils Jonathan ont accueilli la cérémonie des vœux du Maire dans la splendide galerie Renaissance construite par l'architecte du Louvre, Pierre Lescot au seizième siècle.

Un grand nombre de Valériais et de Valérisiennes ont profité de l'excellente pianiste **Katia Bruggeman** qui a été très applaudie après qu'elle ait joué de très belles pièces d'Erik Satie, de Chopin et d'autres.

Après un mot pour accueillir le nouveau propriétaire du bâtiment de l'ancienne colonie, les vœux du Maire, traditionnels et tournés vers l'avenir, ont cédé la place au partage de la galette et de quelques bulles.

Près de 150 personnes ont eu vite raison des croustillantes pâtisseries épiphaniques et nous ne nous ferons pas surprendre l'année prochaine, c'est promis, il y en aura plus !

Quoiqu'il en soit le moment a été bien sympathique.

*Jean-François Chabolle*





## Réparation + Vente matériel à Vallery (89150)

### ORDI EN PANNE OU BESOIN D'UN NOUVEAU ?

Tout au même endroit à Vallery et alentours !

Salut les voisins !

Vous galérez avec :

L'ordi qui rame ou qui ne démarre plus

Le Wi-Fi qui coupe tout le temps

L'imprimante qui refuse d'imprimer

Besoin d'un PC portable, fixe, écran, cartouches à prix imbattable ?

**Je fais TOUT** : réparation + vente & installation de matériel neuf ou reconditionné garantie 1 ans !

**Devis GRATUIT** + intervention sous 24/48h autour de Vallery, Sens, Montereau, Nemours, Pont-sur-Yonne...

Appelez-moi direct → **06 58 23 68 20**  
ou **vallery89@gmail.com**

Partagez à votre voisin, votre tante ou votre collègue qui peste sur son ordi en ce moment... vous lui rendez un ÉNORME service !

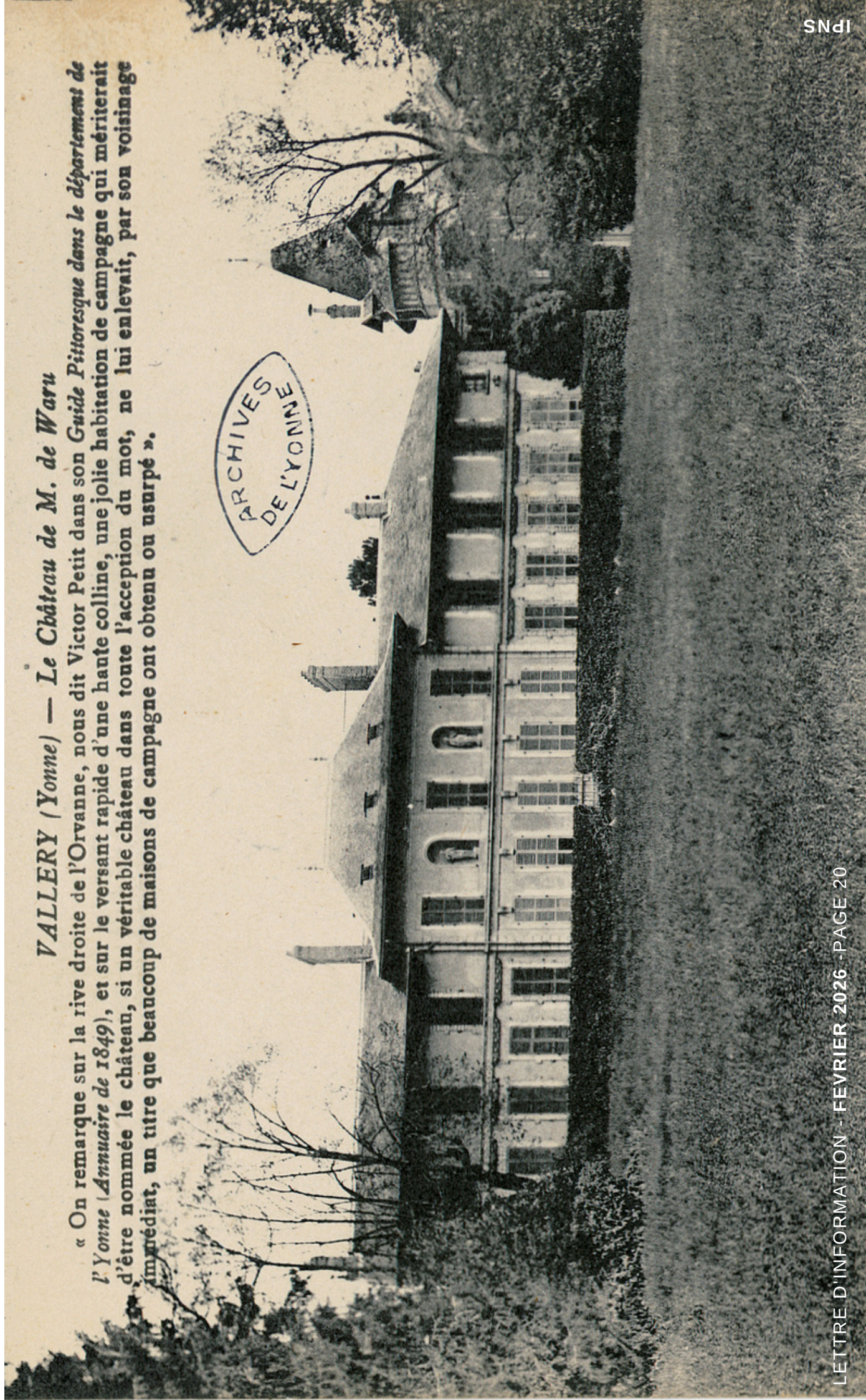
Merci bonne journée

## UNE PHOTO, UNE HISTOIRE

### VALLERY (Yonne) — Le Château de M. de Waru

« On remarque sur la rive droite de l'Orvanne, nous dit Victor Petit dans son *Guide Pittoresque dans le département de l'Yonne (Annuaire de 1849)*, et sur le versant rapide d'une haute colline, une jolie habitation de campagne qui mériterait d'être nommée le château, si un véritable château dans toute l'acception du mot, ne lui enlevait, par son voisinage immédiat, un titre que beaucoup de maisons de campagne ont obtenu ou usurpé ».

ARCHIVES  
DE L'YONNE



## **Le bâtiment de la colonie de vacances est vendu**

Après bien des années de tractations avec la caisse d'allocations du Val De Marne, la vente de son important bâtiment au cœur du village est enfin conclue. Ce sont près de 3 000 mètres d'un bel édifice construit sur une parcelle d'un hectare qui fût à l'origine le logis du marquis de Sade et de son épouse Renée-Pélagie Cordier de Montreuil. Revendu plusieurs fois puis agrandi et transformé en colonie de vacances après la dernière guerre il a finalement été depuis près de vingt ans abandonné.

Cette situation a généré de grandes inquiétudes pour le conseil municipal et cela a été l'une de mes plus grandes préoccupations d'autant que je m'étais opposé à une première tentative de vente auprès d'un acheteur qui souhaitait en faire un établissement destiné aux fêtes de la nuit.

Toutes ces difficultés sont aujourd'hui derrière nous et c'est désormais d'opportunités qu'il faut parler.

Les nouveaux propriétaires que j'ai déjà rencontré plusieurs fois sont d'ores et déjà à l'écoute du projet global de Vallery et s'ils veulent légitimement « rentabiliser » leur acquisition, ils souhaitent également réfléchir entre autres perspectives à un projet culturel.

Tout cela prendra probablement du temps car d'importants travaux sont à prévoir mais l'avenir est maintenant prometteur car cette opportunité finira par qualifier un peu plus notre village et notre « vivre ensemble ». Une « bonne affaire » à suivre...

*Jean-François Chabolle*



## **TARTE POIRES CHOCOLAT AMANDES**

### ***Pour la pâte :***

200 gr de farine

100 gr de beurre

2 ou 3 cuillères à soupe de lait

### ***Pour la garniture ;***

3 belles poires

1 cuillère à soupe de farine

2 œufs

2 cuillères à soupe de pâte à tartiner chocolat noisette (nutella ou autre)

20 cl de lait

40 gr de poudre d'amande

Des amandes effilées

Réalisez la pâte en pétrissant la farine avec le beurre coupé en petits morceaux.

Ajoutez les cuillerées de lait (2 ou 3) en fonction de la consistance de la pâte.

Garnissez un plat à tarte avec la pâte. Dessus mettre les poires coupées en morceaux.

Dans un bol mélangez les œufs, les 2 cuillères de pâte à tartiner, la farine, les amandes en poudre et le lait.

Versez l'appareil sur les poires. Parsemez d'amandes effilées.

Enfournez pour 30 minutes dans le four préalablement chauffé à 200°C.

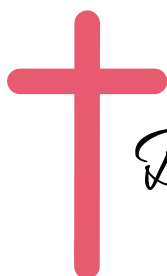
**Bon appétit.**

*Joëlle Debraine*



## *Mariage*

Pauline AUBERGER et Carlos MATA BARCELO : 8 novembre 2025



## *Décès*

Christian PERROT : 25 octobre 2025

Jean-Jacques MASSIMINO : 27 novembre 2025

Antoine PLASSARD : 19 janvier 2026

Ezyo DAPRE : 21 janvier 2026

RECOLET Bernard : 05 février 2026



## HORAIRES D'OUVERTURE

L'agence postale et la mairie sont ouvertes  
du mardi au samedi de 9h à 12h

Permanence du maire et des adjointes,  
le mardi et samedi de 9h à 12h  
et sur rendez-vous

